



SERVICES CULTURE ÉDITIONS
RESSOURCES POUR
L'ÉDUCATION NATIONALE

**Ce document a été numérisé par le CRDP de Bordeaux pour la
Base Nationale des Sujets d'Examens de l'enseignement professionnel**

Campagne 2009

Ce fichier numérique ne peut être reproduit, représenté, adapté ou traduit sans autorisation.

BTS COMPTABILITÉ ET GESTION DES ORGANISATIONS

Épreuve E 4

GESTION DES OBLIGATIONS COMPTABLES, FISCALES ET SOCIALES

SESSION 2009

Durée : 4 heures
Coefficient : 4

Matériel autorisé :

Une calculatrice de poche à fonctionnement autonome, sans imprimante et sans aucun moyen de transmission, (Circulaire n°99-186 du 16 novembre 1999 ; BOEN n°42), à l'exclusion de tout autre élément matériel.

Documents autorisés :

Liste des comptes du plan comptable général, à l'exclusion de toute autre information.

Documents à rendre avec la copie :

Annexe A pages 16 et 17/20
Annexe B page 18/20
Annexe C page 19/20
Annexe D page 20/20

Dès que le sujet vous est remis, assurez-vous qu'il soit complet.
Le sujet comporte 20 pages, numérotées de 1/20 à 20/20.

BTS COMPTABILITÉ ET GESTION DES ORGANISATIONS
Épreuve E4 : Gestion des obligations comptables, fiscales et sociales
SESSION 2009

Durée de l'épreuve : 4 heures

Coefficient : 4

Documents autorisés

Liste des comptes du plan comptable général, à l'exclusion de toute autre information.

Matériel autorisé

Une **calculatrice de poche** à fonctionnement autonome, sans imprimante et sans aucun moyen de transmission, à l'exclusion de tout autre élément matériel ou documentaire. (Circulaire n°99-186 du 16 novembre 1999 ; BOEN n°42).

Document remis au candidat

Le sujet comporte 20 pages numérotées de 1 à 20.

Il vous est demandé de vérifier que le sujet est complet dès sa mise à votre disposition.

Le sujet se présente sous la forme de 4 dossiers indépendants

Page de garde		p. 1
Présentation de l'entreprise		p. 2
Organisation comptable de l'entreprise BBO		p.3 et 4
DOSSIER 1 : GESTION COMPTABLE	(30 points)	p. 5 et 6
DOSSIER 2 : GESTION FISCALE	(15 points)	p. 6
DOSSIER 3 : GESTION SOCIALE	(25 points)	p. 7
DOSSIER 4 : CONSOLIDATION	(10 points)	p. 8

Le sujet comporte les annexes suivantes :

DOSSIER 1 :

Annexe 1 : Augmentation de capital.....	p. 9
Annexe 2 : Investissement.....	p. 9
Annexe 3 : Opérations en attente	p. 10
Annexe 4 : Cours Euro (EUR) / Dollar (USD).....	p. 11
Annexe 5 : Extraits de la documentation comptable et fiscale	p. 11

DOSSIER 2 :

Annexe 6 : Données comptables du mois de décembre 2008.....	p. 12
---	-------

DOSSIER 3 :

Annexe 7 : Congés payés et congés pour ancienneté.....	p. 13
Annexe 8 : Arrêts-maladie.....	p. 14

DOSSIER 4 :

Annexe 9 : Organigramme du groupe Pasquier.....	p. 15
---	-------

Annexes à rendre avec la copie :

- **Annexe A : Bordereau d'enregistrement comptable** p. 16/17
- **Annexe B : Extrait de la déclaration CA 3** p. 18
- **Annexe C : Bordereau d'enregistrement comptable** p. 19
- **Annexe D : Tableau d'analyse des sociétés du groupe Pasquier**..... p. 20

Les annexes à rendre sont fournies en un exemplaire. Il ne sera pas distribué d'exemplaires supplémentaires.

AVERTISSEMENT

Si le texte du sujet, de ses questions ou de ses annexes, vous conduit à formuler une ou plusieurs hypothèses, il vous est demandé de la (ou les) mentionner **explicitement** dans votre copie.

SUJET

Nota : Il vous est demandé d'apporter un soin particulier à la présentation de votre copie. Toute information calculée devra être justifiée. Les écritures comptables devront comporter le code journal, la date, le numéro des comptes et un libellé pour l'opération.

Présentation de l'entreprise

Le groupe Pasquier

En 1974, la société Brioche Pasquier est créée à partir d'une boulangerie d'un village situé dans l'Ouest de la France. En 2008, la société, dont le siège social se situe à proximité de Cholet, est toujours dirigée par les frères Pasquier fondateurs, qui sont aujourd'hui à la tête de ce qui est devenu le groupe d'entreprises Pasquier. Le groupe Pasquier produit divers types de brioches, gâteaux, goûters, plats cuisinés, etc.

La force du groupe Pasquier repose sur :

- une dizaine d'usines de fabrication réparties sur l'ouest de l'Europe, employant près de 3000 salariés ;
- une production organisée sur 6 jours par semaine avec annualisation du temps de travail et horaire flexible ;
- la gestion en « flux tendu » grâce au développement des liaisons informatiques de prise de commande. Ainsi, une commande prise dans la journée déclenche immédiatement la fabrication des produits qui seront livrés dans la nuit ou le lendemain, aux centrales d'approvisionnement rattachées aux grandes enseignes de la distribution française et européenne.

La fraîcheur des produits et la précision du service à apporter au client, rendent nécessaire d'implanter les usines à proximité des zones de consommation. La société Brioche Pasquier s'est donc développée par une politique d'acquisitions ou d'implantations d'usines sur des zones géographiques précises ou des segments particuliers de clientèle.

Au début de l'année 2008, la société vient d'acquérir une entreprise vendéenne : BBO (Les Bonnes Brioches de l'Ouest) dont la production et la localisation correspondent parfaitement à la stratégie du groupe Pasquier qui veut intégrer cette usine dans sa politique générale.

Votre mission

Vous avez été embauché(e) dans l'entreprise BBO comme stagiaire à compter du 1er novembre 2008 pour une durée de 4 mois. Durant cette période, le responsable comptable et financier vous a demandé de résoudre les problèmes restés en suspens.

- **Dossier 1 : Gestion comptable**
- **Dossier 2 : Gestion fiscale**
- **Dossier 3 : Gestion sociale**
- **Dossier 4 : Consolidation**

Les 4 dossiers à traiter sont indépendants.

Organisation comptable de l'entreprise BBO

L'exercice comptable coïncide avec l'année civile. En matière d'imposition, l'entreprise relève du régime du réel normal.

Les produits vendus par BBO sont soumis au taux réduit de TVA de 5,5 %.

Les travaux comptables sont réalisés à l'aide d'une suite logicielle (comptabilité, facturation, paie, etc.) fonctionnant en réseau.

► La société BBO utilise les journaux auxiliaires suivants :

- | | | | |
|--------------------------|-----|---------------|----|
| • achats : | AC | • ventes : | VT |
| • banque B.R.O. | BQ1 | • caisse : | CA |
| • banque Crédit Agricole | BQ2 | • à nouveau : | AN |
| • opérations diverses : | OD | | |

► Règles d'enregistrement préconisées par le groupe :

- **Immobilisations** : Lors de l'acquisition d'une immobilisation décomposable, la structure et les composants sont comptabilisés dans les comptes créés à cet effet dans le plan des comptes de la société. Les comptes d'amortissement sont adaptés en conséquence.
- **TVA** : en règle générale, la TVA déductible est enregistrée dans des comptes de TVA dont **les deux derniers chiffres représentent le mois effectif de déduction**.
Exemple : pour la TVA déductible au titre du mois d'octobre : comptes 4456210 ou 4456610.
- **Règles générales de comptabilisation** : Les écarts de conversion sont contre-passés systématiquement à l'ouverture de l'exercice suivant.
- **Amortissements** : ils sont calculés sur la base d'une année de 360 jours.

► Extrait du plan des comptes de fournisseurs :

4010028	Fournisseur ANINA
4010056	Fournisseur ESTEBAN
4010083	Fournisseur FARINOC
4010113	Fournisseur GRAVELEAU
4010152	Fournisseur TECCA
4010173	Fournisseur TROUC
4040005	Fournisseur MANUT
4040010	Fournisseur NO-MAT
4040012	Fournisseur MAC CAKE
4040113	Fournisseur GRAVELEAU

► **Extrait du plan des comptes généraux de la société BBO**

1010000	Capital
1041000	Primes d'émission
1061000	Réserve légale
1068000	Autres réserves
1450000	Amortissements dérogatoires
1515000	Provisions pour pertes de change
...	
2154100	Matériels industriels : mélangeurs
2154200	Matériels industriels : pétrins
2154300	Matériels industriels : fours
2380000	Avances et acomptes versés sur commandes d'immobilisations corporelles
2815430	Amortissements des matériels industriels : fours
2915400	Dépréciations des matériels industriels
.....	
4010000	Fournisseurs – Compte général
4040000	Fournisseurs d'immobilisations
4091000	Fournisseurs – Avances et acomptes versés sur commandes
4110000	Clients
4282000	Dettes provisionnées pour congés payés
4382100	Charges sociales sur congés à payer – URSSAF
4382200	Charges sociales sur congés à payer - ASSEDIC
4382300	Charges sociales sur congés à payer – Caisse de Retraite Complémentaire
4452000	TVA due intra communautaire
44562--	TVA déductible sur immobilisations
44566--	TVA déductible sur autres biens et services
4456720	Crédit de TVA à reporter
4456730	Crédit de TVA à rembourser
4457110	TVA collectée 5.5 %
4457120	TVA collectée 19.6 %
4482000	Charges fiscales sur congés à payer
4563000	Associés – Versements reçus sur augmentation de capital
4760000	Différence de conversion - ACTIF
4770000	Différence de conversion - PASSIF
...	
5121000	Banque Régionale de l'Ouest (BRO)
5122000	Crédit Agricole
...	
6011000	Achats de matières premières (farines, beurre, lait,...)
6021000	Achats autres approvisionnements
6241000	Transport sur achats
6310000	Impôts, taxes et versements assimilés sur rémunérations
6412000	Congés payés et congés d'ancienneté
6450000	Charges de sécurité sociale et de prévoyance
6660000	Pertes de change
6811000	Dotations aux amortissements sur immobilisations
6865000	Dotations aux provisions financières
6872500	Dotations aux amortissements dérogatoires
...	
7220000	Production d'immobilisations corporelles
7660000	Gains de change
7580000	Autres produits de gestion courante

Tous les comptes seront créés selon les règles du plan des comptes de l'entreprise avec 7 caractères.

DOSSIER 1 : GESTION COMPTABLE

Afin de développer ses ventes, la société BBO a décidé de lancer une nouvelle brioche parfumée à la fleur d'oranger produite dans l'usine de Vendée. Dans ce cadre, il est nécessaire de moderniser la chaîne de production par l'acquisition d'un nouveau four à lames permettant cette nouvelle production. Le matériel de production et le fournisseur ont été choisis après diverses études techniques et une étude de rentabilité économique et financière. Du fait des opportunités de change, pour ce matériel, les dirigeants ont retenu le fournisseur américain de réputation mondiale : Mac Cake.

A – FINANCEMENT

L'investissement sera financé par une augmentation de capital de l'entreprise BBO en numéraire de 200 000 € et par un autofinancement pour le solde.

Travail à faire

A l'aide de l'annexe 1 :

1. Préciser le rapport d'émission des actions nouvelles.
2. Calculer la valeur théorique du droit de souscription à partir de la valeur comptable de l'action ancienne au 31/12/2007.
3. Présenter sur l'**annexe A (à rendre avec la copie)**, l'enregistrement comptable des opérations du 1^{er} et du 3 décembre 2008 liées à l'augmentation de capital.

B – OPERATIONS COMPTABLES

Après avoir obtenu l'aval de l'assemblée générale extraordinaire pour le financement du four à lames, un accord a été établi et le contrat définissant le projet d'investissement a été signé début novembre avec le fournisseur américain Mac Cake.

1. Opérations liées à l'investissement

Un certain nombre d'opérations des mois de novembre et de décembre liées à l'acquisition du four sont restées en attente, il vous est demandé de préparer les enregistrements.

Par ailleurs, l'expert comptable de la société BBO vous demande de vérifier le montant du coût d'acquisition du four à lames en tenant compte :

- de l'étalement de l'opération d'acquisition du four à lames sur une période de 3 mois ;
- de la variation du cours du change de l'USD sur la période ;
- de la variété des éléments de coût à incorporer ;

Travail à faire

A l'aide des annexes 2, 3, 4 et 5

4. Proposer une codification des comptes à créer concernant l'acquisition de ce nouveau four dans le respect des préconisations du PCG et du plan des comptes de l'entreprise BBO.
5. Présenter les enregistrements comptables des opérations en attente du 28 novembre au 15 décembre 2008 en utilisant l'**annexe A (à rendre avec la copie)**.
6. Vérifier le coût d'acquisition de la structure du four qui a été évalué par le comptable.

2. Opérations d'inventaire

Travail à faire

A l'aide des annexes 2, 4 et 5

7. Présenter la première ligne du tableau d'amortissement de la structure du four en faisant apparaître l'amortissement fiscal, économique et dérogatoire.
8. Présenter sur l'**annexe A (à rendre avec la copie)** les écritures d'inventaire concernant :
 - l'amortissement du four (structure et composant) ;
 - la prise en compte du cours de l'USD au 31 décembre 2008.

3. Opérations de janvier 2009

Travail à faire

A l'aide des annexes 3 et 4

En utilisant l'annexe A (à rendre avec la copie)

9. Enregistrer l'écriture de contre-passation de l'écart de conversion sur l'**annexe A (à rendre avec la copie)**.
10. Enregistrer l'écriture de règlement du fournisseur Mac Cake sur l'**annexe A (à rendre avec la copie)**.

DOSSIER 2 : GESTION FISCALE

Début janvier 2009, votre directeur M. GOURDON vous demande de travailler sur la TVA au titre du mois de décembre 2008.

L'entreprise BBO prévoit qu'une demande de remboursement est systématiquement effectuée dans le cadre de la procédure générale prévue par le Code général des impôts.

Travail à faire

A partir de l'annexe 6

1. Afin de faciliter la saisie de la télédéclaration de TVA de décembre 2008, compléter l'extrait de la CA3 papier (**Annexe B à rendre avec la copie**).
2. Enregistrer sur l'**annexe A (à rendre avec la copie)** l'écriture liée à la déclaration CA3 de décembre 2008.
3. Dans le cadre de la procédure générale prévue par le Code général des impôts, citer les modalités de traitement d'un crédit de TVA et les conditions d'application de ces modalités.

Pour accélérer l'intégration du personnel de l'entreprise BBO dans le groupe Pasquier, il a été décidé d'appliquer dès 2008 la convention collective du groupe à tout le personnel de l'entreprise rachetée. Cette application immédiate - globalement plus favorable aux salariés - concerne principalement deux domaines : les congés payés et les arrêts-maladie. Les modifications concernant les congés payés portent sur l'attribution d'une sixième semaine de congés payés et de jours supplémentaires de congés pour ancienneté. Pour les arrêts-maladie, sont introduites la procédure de subrogation et une réduction du délai de carence pour le maintien du salaire.

Cela a entraîné un nouveau paramétrage du logiciel de paie utilisé par l'entreprise BBO avec la modification de certaines valeurs et l'apparition de nouvelles rubriques dans le bulletin de paie. Vous êtes sollicité par le service de paie.

A - PROVISIONS POUR CONGES

Travail à faire

A partir de l'annexe 7 et en appliquant les méthodes du groupe Pasquier,

1. Calculer au 31 décembre 2008, les provisions pour congés (congés payés et congés d'ancienneté) et les cotisations fiscales et sociales liées.
2. Enregistrer l'écriture concernant la provision pour congés en date du 31 décembre 2008 dans l'**annexe C (à rendre avec la copie)**

B- ARRETS-MALADIE

M. Deveau, salarié de l'entreprise BBO, est venu et a manifesté son désaccord avec le montant qui a été porté sur son bulletin de paie du mois d'octobre 2008 durant lequel il a été absent pour maladie. Il vous est demandé de vérifier le calcul du salaire brut.

Travail à faire

A partir de l'annexe 8

3. Calculer le montant brut de l'indemnité journalière versée par la Sécurité sociale.
4. Indiquer la (ou les) ligne(s) du bulletin comportant des erreurs ; présenter la (ou les) ligne(s) corrigée(s) en justifiant vos calculs.

La « subrogation » étant une réelle nouveauté pour les salariés de BBO, le directeur des ressources humaines a décidé d'informer ponctuellement chaque salarié faisant l'objet d'un arrêt maladie en joignant à son bulletin de salaire une note d'information.

Travail à faire

5. Rédiger la note d'information destinée ponctuellement à chaque salarié en expliquant ce qu'est la subrogation, ses conséquences pratiques pour le salarié, et sa traduction sur le bulletin de paie.

Afin de respecter l'anonymat de votre copie, vous vous identifierez dans cette note en tant que « stagiaire ».

DOSSIER 4 : CONSOLIDATION

Le groupe Pasquier, dont BBO fait maintenant partie, établit des comptes consolidés.

Cette situation est nouvelle pour les dirigeants de BBO qui vous demandent de les éclairer sur la situation du groupe et sur les méthodes de consolidation, ainsi que sur les conséquences en matière de présentation des comptes annuels.

Travail à faire

A partir de l'annexe 9 :

1. Rappeler les principes d'intégration dans le périmètre de consolidation et les méthodes de consolidation qui en découlent.
2. A partir de l'organigramme du groupe, compléter le tableau fourni **en annexe D (à rendre avec la copie)**, en déduire la ou les sociétés exclues du périmètre de consolidation.